

Marigny Initiatives

Le journal municipal de la commune de Marigny-le-Lozon



AUTOMNE 2019

visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com



Le mot du Maire...

Les travaux du pôle public ont enfin repris et le bâtiment doit être livré fin février 2020. Ceci nous permettra d'ouvrir la structure au public dès le 1^{er} avril 2020 avec les services de la mairie, de la maison de services au public et de la bibliothèque.

Nous avons souhaité que les plages horaires soient compatibles avec les horaires de travail des administrés avec une journée en continu et une fermeture à 18h .

Le pôle disposera de 2 personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les démarches du quotidien en lien avec les partenaires (Caisse d'allocations familiales, Caisse nationale d'Assurance maladie, Caisse nationale d'Assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, Mission Sociale, Assistante sociale...)

De même, nous nous sommes positionnés pour obtenir le label "France Service" qui permettra de simplifier la relation des usagers aux services publics en adhérant à ce réseau.

Des ordinateurs seront à la disposition du public et avec l'aide de fonds européens nous allons doter le pôle de bornes d'accès WIFI public et gratuit. Un accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique sera aussi proposé.

Nous souhaitons que le pôle public devienne un lieu de vie important de la commune et des communes alentour qui mélangera culture, lien social, associations et vie municipale.

Fabrice LEMAZURIER.



Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 6
Infos pratiques	7
Passé récent	8
Histoire de Marigny	9
Vie associative	10
Vie locale	11

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Tél : 02.33.55.15.26

mail : mairie.marigny@wanadoo.fr
www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h le jeudi de 16h à 18h

Tél : 02.33.56.23.34

mail : mairie.lozon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Séance du 9 juillet 2019

Absents excusés : TAPSOBA Désiré, MARTIN Fabienne, BISSON Caroline, HEUVET David, EUGENE Christiane, GUESDON Joël.

Absents : HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LE BIHAN Stéphane.

Pouvoir : MARTIN Fabienne donnant pouvoir à GIRES Pascal,

POLE PUBLIC : MARCHE NEGOCIE SANS PUBLICITE PREALABLE NI MISE EN CONCURRENCE – LOT 1 : GROS OEUVRE

Au moment de la démolition de la chape du 1^{er} étage du pôle public, l'entreprise de maçonnerie a découvert des fissures dans la dalle, qui ont remis en cause la solidité de cette dalle béton. Des essais de chargement sur les planchers ont été réalisés et une solution technique a été trouvée pour la poursuite des travaux. La solution consiste en une réfection de la dalle et ne peut pas être techniquement dissociée du marché.

Cette opération a fait l'objet d'un devis négocié avec l'entreprise titulaire du lot 1 – Gros œuvre, à savoir l'entreprise MAZZERI de Condé-sur-Vire, pour un montant HT de 73 285.00 €.

Vu le code de la commande publique et notamment son article L 2194-1 permettant la modification des marchés sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans des conditions prévues par voie réglementaire lorsque les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues, sans changer la nature globale du marché,

Vu le marché initial « pôle public – lot n°1 gros œuvre » notifié à l'entreprise MAZZERI de Condé-sur-Vire le 1^{er} août 2018, de la commission d'appel d'offres en date du 05 juillet 2019,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, approuve les travaux complémentaires pour la consolidation du plancher du 1^{er} étage du pôle public et autorise Monsieur le Maire à procéder à la signature de la commande des travaux complémentaires au profit de l'entreprise MAZZERI de Condé-sur-Vire pour un montant de 73 285.00 € HT.

POLE PUBLIC :

avenant 2 lot 4

. Lot n°04 : MENUISERIES INTERIEURES - PLATRERIE

Attributaire : l'entreprise HERPIN-GUEROULT de COUTANCES

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Vu le code de la commande publique, Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 5 juillet 2019,

Après en avoir délibéré, décide, par 19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de conclure l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise HERPIN-GUEROULT de COUTANCES .

Objet : - Ajout de cloisons et blocs portes suite à la suppression des cloisons et blocs portes existants
- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Marché initial	95 311.52 € HT
Avenant n°1	- 1 248.05 € HT
Avenant n°2	+ 14 258.49 € HT
Nouveau montant du marché	108 321.96 € HT
Modification en %	+ 13.65%



CONSEIL MUNICIPAL

AVENANT 2 LOT 9

Lot n°09 : CHAUFFAGE GAZ – PLOMBERIE - VENTILATION

Attributaire : l'entreprise DEPERIERS-CATHERINE de MARIGNY-LE-LOZON

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Vu le code de la commande publique, Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 5 juillet 2019,

Après en avoir délibéré, décide, par 19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de conclure l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise DEPERIERS-CATHERINE de MARIGNY-LE-LOZON et autorise le maire à signer l'avenant présenté ci-dessous :

Objet : réfection des réseaux principaux sous plancher

Marché initial	106 277.00 € HT
Avenant n°1	- 400.00 € HT
Avenant n°2	+ 12 565.00 € HT
Nouveau montant du marché	118 442.00 € HT
Modification en %	+ 11.45 %

AVENANT 2 LOT 1

. Lot n°01 : GROS OEUVRE

Attributaire : Entreprise MAZZERI de CONDE-SUR-VIRE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, par 19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de conclure l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise MAZZERI de CONDE-SUR-VIRE et autorise le maire à signer l'avenant présenté ci-dessous :

Objet : réfection de chapes au rez-de-chaussée

Marché initial	162 414.63 € HT
Avenant n°1	- 809.99 € HT
Avenant n°2	+ 5 617.50 € HT
Nouveau montant du marché	167 222.14 € HT
Modification en %	+ 2.96 %

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE MARIGNY

Une réorganisation des centres des impôts et des trésoreries est actuellement en phase de concertation pour une application du 1^{er} janvier 2020 jusque 2022. C'est par voie de presse que Monsieur le Maire a découvert les propositions faites pour le département de la Manche et il s'en est aussitôt inquiété auprès des parlementaires et des élus locaux.



Bien que Monsieur le Maire n'ait rencontré aucun responsable de la DGFIP, il semble que cette réforme des services fiscaux menée sur tout le territoire impactera la commune de Marigny-le-Lozon **dès le 1^{er} janvier 2020**. En effet, il est prévu de fermer la trésorerie de Marigny et de créer un accueil de proximité à cette date.

Il est bien entendu que le réseau doit se moderniser (prélèvement à la source...) mais cela ne doit pas se faire en sacrifiant les services publics de proximité et de qualité dont nous disposons actuellement.

Trop d'incertitudes pèsent sur cette réforme : Que sera cet accueil de proximité ? Qui le financera ? Quel devenir pour le personnel ?

C'est pourquoi Monsieur le Maire a sollicité un report de cette mesure sur notre territoire et en appelle au soutien des parlementaires et des élus locaux.

Questions diverses

Bureau de Poste de Marigny

Monsieur le Maire a rencontré M. Letourneur, délégué aux relations territoriales de la Manche de la Poste, et Mme Bruneau, directrice de secteur le 21 juin dernier. Cet échange a permis d'obtenir un report de la nouvelle organisation au 2nd semestre 2020.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 septembre 2019

Absents excusés : DOLOUE Cédric, HEUVET David, GUESDON Joël.

Absents : HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LE BIHAN Stéphane

AMENAGEMENT DU BOURG DE MARIGNY (tranche 1) : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant l'aménagement du bourg de Marigny (tranche 1).

La consultation pour 3 lots a été lancée en procédure adaptée. L'Avis public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 03 juillet 2019. La date limite de dépôt des offres était fixée au 19 août 2019 à 12 heures.

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre PRY TECH, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 30 août 2019 a retenu les entreprises suivantes :

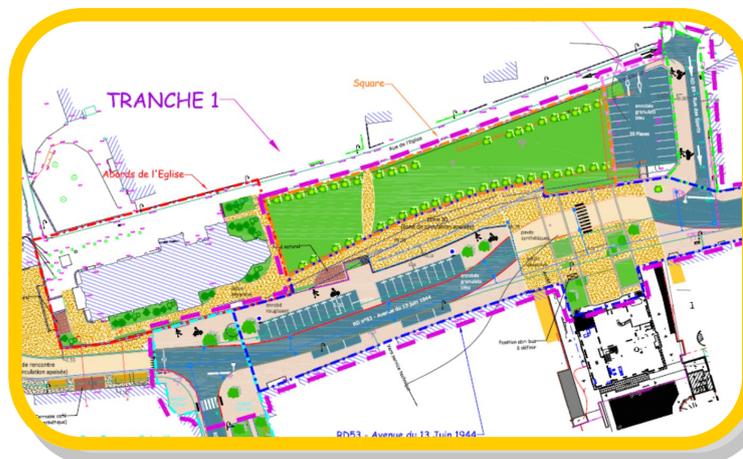
LOT	LIBELLE LOT	NOM	Tranche ferme € HT	Tranche conditionnelle € HT	TOTAL € HT
1	Terrasse-voirie-eaux pluviales-mobilier	COLAS	741 157.85 €		741 157.85 €
2	Tranchées techniques -éclairage public	SORAPEL	49 765.20 €	4 540.00 €	54 305.20 €
3	Espaces verts	LESIEUR	14 843.00 €	7 368.00 €	22 211.00 €
		TOTAL			817 674.05 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés pour l'aménagement du bourg de Marigny (tranche 1).

AMENAGEMENT DU BOURG DE MARIGNY – TRANCHE 1 : avenant 1 maitrise d'oeuvre

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, considérant que le projet de l'aménagement du bourg de Marigny – tranche 1 est arrêté au montant de la tranche ferme à 752 500 € ht et de la tranche conditionnelle à 89 120 € ht (inclus l'actualisation des prix), après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conclure l'avenant suivant

Marché initial	28 200.00 € HT
Avenant n°1	+ 22 297.20 € HT
Nouveau montant du marché	50 497.20 € HT



Le démarrage des travaux est prévu le 21 octobre.

Phasage prévu :

- 1/ parking route de Quibou
- 2/rue du 13 juin // Square avec circulation alternée
- 3/parking rue de l'église

POLE PUBLIC :

AVENANT 1 LOT 3

. Lot n°03 : MENUISERIES EXTERIEURES

Attributaire : entreprise LECARDONNEL de CARANTILLY

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conclure l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise LECARDONNEL de CARANTILLY et autorise le maire à signer l'avenant présenté ci-dessous :

Objet : modification suite à la suppression de la galerie, et modification de divers chassis.

Marché initial	41 215.00 € HT
Avenant n°1	- 998.00 € HT
Nouveau montant du marché	+ 40 217.00 € HT
Modification en %	- 2.42 %

CONSEIL MUNICIPAL

Questions diverses

Rentrée scolaire

Monsieur le Maire fait un point sur la rentrée scolaire à l'école Julien Bodin. 333 élèves sont inscrits dont 13 en classe ULIS auxquels s'ajoutent 9 élèves en CLE (IDRIS).



M. David BILLON, nouveau directeur.

Transport à la demande de Saint-Lô Agglo :

Dans le cadre de la délégation de service public des transports routiers de la communauté d'agglomération, Saint-Lô Agglo s'est engagée à étendre et renforcer le service de transport à la demande à l'ensemble de son territoire.



Ce service fonctionne sur réservation préalable. Un point de dépôt va être matérialisé à Marigny avenue du 13 juin 1944.

Réunions publiques Saint-Lô Agglo - PLUI :

Des réunions publiques ont eu lieu en septembre afin de présenter et d'ajuster le projet d'aménagement du PLUI :

- mercredi 11 septembre à 18h à la salle Allende de Saint-Lô
- jeudi 12 septembre à 20h à la salle des fêtes de Guilberville
- lundi 16 septembre à 20h à la salle des fêtes du Désert
- mercredi 18 septembre à 20h à la salle des fêtes de Saint-Martin-de-Bonfossé
- mercredi 25 septembre à 20h à la salle des fêtes de Bérigny

Reprise du chantier du pôle public :

Réunion redémarrage prévue le 05/09 à 14 heures. Messieurs LEGRAVEREND, TURGIS et GENET ont assisté aux réunions de chantier.

Club de Handball de Marigny :

Le président de la fédération française de handball a décidé d'accorder au club de Marigny le label argent pour la saison 2018-2019 pour son école du hand.

Les conseillers municipaux félicitent le club pour la qualité de son enseignement et son investissement auprès des jeunes.

Trésorerie de Marigny :

Le 22 août Monsieur le Maire, accompagné des maires de l'ex canton de Marigny, a rencontré la directrice départementale des finances publiques. Il ressort de cette réunion qu'un report de la fermeture de la trésorerie a été négocié.

Séance du 8 octobre 2019

Absents excusés : GIRES Pascal, GIRES Jean-Yves

Absents : HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LEGENDRE Martine, COTENTIN Thierry, LE BIHAN Stéphane.

Pouvoir : néant

TARIFS DE SALLE DES FETES DE LOZON

Il est proposé de mettre en place un tarif « Vin d'honneur » pour la location de la salle des fêtes de Lozon :

Nom de la salle	Prestation	MARIGNY-LE-LOZON	EXTERIEUR
Commune déléguée de Lozon	Vin d'honneur	70 €	120 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs « vin d'honneur » de la salle des fêtes de Lozon.



CONSULTATION : location et maintenance d'un copieur pour le pôle public

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat de location et maintenance du copieur de la mairie arrive à échéance au 31 décembre 2019 et qu'il y a lieu de le remplacer.

La consultation a été lancée suivant la procédure adaptée le 2 septembre 2019 avec une remise des offres fixée au 24 septembre 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer avec la société IBC mieux disante pour la location et la maintenance du nouveau copieur.

Les crédits seront inscrits au budget principal 2020.

CONSEIL MUNICIPAL

MAISON France SERVICE



LABELLISATION MAISON FRANCE SERVICE

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les critères pour la labellisation Maison France Services. Il propose notamment d'adopter les horaires d'ouverture suivants pour la structure qui devrait ouvrir le 1^{er} avril 2020 :

Le Lundi : ouverture non-stop de 9h à 17h ; les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ce qui porterait l'ouverture de la structure à 33 heures hebdomadaires.

En termes de personnel: il est prévu le recrutement de 2 personnes à temps non-complet (20h/35h).

Questions diverses

CONCERT 2020 DE MARIGNY EVENEMENT :

Le conseil municipal donne son accord pour que le concert de 2020 organisé par Marigny Evénement ait lieu sur les parcelles communales proches du stade Yves Lemazurier.

CALENDRIER DES ELUS :

- 18 octobre : Assemblée générale de Marigny Je T'aime
- 20 octobre : repas du Fil d'Argent
- 2 novembre : repas des aînés de Lozon
- 12 novembre 20h30 : prochain conseil municipal



Courant avril 2019 la commune de Marigny-le-Lozon a participé à un appel à projets européen dénommé WiFi4EU qui vise à offrir un accès internet de qualité aux habitants et aux visiteurs partout dans l'union européenne, grâce à des points d'accès Wi-Fi gratuits dans des lieux publics.

Un coupon de 15 000 € financé par la Commission européenne par l'intermédiaire de cette initiative a été attribué à la commune de Marigny-le-Lozon pour l'aider à installer des points d'accès Wi-Fi, en faisant appel aux services de Sensing Vision entreprise d'installation de Wi-Fi agréée.

Ainsi, ce sont 13 bornes qui seront installées début 2020 dans des centres de la vie publique tels que le futur pôle public, les 3 salles des fêtes (Westport, Jardin Pillard et Lozon), la maison médicale, la salle de sports Marcel Guillard, le stade Yves Lemazurier, et les places Westport et du Dr Guillard.

Ce wifi public sera gratuit et permettra de faciliter l'accès internet des Marignais, des Lozonnais et des visiteurs.



Le diagnostic territorial et un registre d'observations sont disponibles en mairie afin de recueillir vos observations ou intentions.

Retrouvez toutes les informations concernant le P.L.U.I sur le site www.plui.saint-lo-agglo.fr

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Dépôt de la demande :

En mairie ou sur le site www.service-public.fr

Possible toute l'année et jusqu'au 7 février 2020 pour voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Pièces à présenter

- Le formulaire Cerfa N°12669*02 dûment rempli (fourni en mairie ou téléchargé sur internet)
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Quittance de loyer, facture d'électricité, Facture de téléphone, Taxe d'habitation etc..)



Pensez à entretenir
régulièrement vos
pieds de murs !

AIDE SOCIALE

Comme les années précédentes, le CCAS a décidé de venir en aide aux personnes qui auraient des difficultés à faire face à leurs dépenses de chauffage. Si vous voulez bénéficier de cette aide vous voudrez bien venir compléter en mairie un dossier de demande d'aide

avant le 14 novembre 2019

Les justificatifs de vos ressources à fournir sont :

- Bulletin de salaire ou titre de pension
- Allocations diverses etc...
- Avis de non imposition 2019

Animation au restaurant scolaire

La semaine sur le bio local.

«Manger bio et local c'est l'idéal », ce sont les mots prononcés par Marie Bondroit, conseillère à l'association Bio en Normandie.

Au restaurant scolaire, les enfants ont pu goûter diverses recettes à base de produits bio issus de la production locale.

Notre cantine est soucieuse au quotidien de la qualité et de la diversité des menus et nous félicitons le personnel qui œuvre tous les jours pour le bien être des enfants.



Bientôt chez vous,

Le compteur électrique Linky

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité en France, va prochainement déployer le nouveau compteur communicant Linky auprès de tous les clients de [la commune de Marigny-le-Lozon](http://la-commune-de-Marigny-le-Lozon). Dès le mois de décembre pour la commune déléguée de Lozon et en avril 2020 pour Marigny. Ces nouveaux compteurs seront installés par les entreprises FEEDBACK ENERGIES pour Lozon et RSP pour Marigny mandatées par ENEDIS.

Plus d'informations sur
www.enedis.fr/Linky ou Allo Linky
au N° vert : 0 8000 54 659

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



PASSE RECENT

40 ANS DE L'AMITIE LOZONNAISE

Le samedi 14 septembre 2019, tous les adhérents du club se sont retrouvés à la salle des fêtes de Lozon pour fêter ses 40 ans. Nous avons profité de cet événement pour féliciter quelques membres qui sont toujours fidèles au club : Madeleine Carton et Cécile Desdevises pour 22 ans et Thérèse Lefer 19 ans au conseil d'administration, Christiane Duclos, ancienne présidente et Marie-Jo Cotentin, vice présidente depuis 17 ans. Elles ont toutes reçu un diplôme d'honneur décerné par la fédération de la Manche des clubs de retraités et un bouquet de fleurs offert par le club pour les remercier de leur dévouement.



Après ce moment officiel tout le monde s'est retrouvé pour le verre de l'amitié et a continué par un super repas concocté par le traiteur Pichon Leroy de Torigny Sur Vire, le tout animé par Patrice Delacour.

DUO NORMAND

50.8 kilomètres, c'est la distance du circuit du Dor Normand remporté cette année par les Danois Rasmus Quaade et de Mathias Norsgaard. Cette 38^{ème} édition s'est déroulée sous une journée chaude et ensoleillée ; météo idéale pour les coureurs comme pour les spectateurs qui en plus de la course ont pu se restaurer et profiter des diverses animations.



REPAS DU FIL D'ARGENT

Sur le thème de la mer, le repas du Fil d'argent s'est déroulé le 20 octobre 2019.

216 convives dont 25 résidents de l'Ehpad participaient à ce repas concocté par le restaurant « Le Fil des Saisons » de Marigny-le-Lozon et servi par les membres de l'association et les conseillers municipaux.

Un moment agréable qui se passe toujours dans la bonne humeur .



HISTOIRE DE MARIGNY

De sa belle écriture, Roger Potier nous conte l'Histoire de Marigny au travers d'une série d'articles dont voici le cinquième.

Le monument aux morts de Marigny
avant la libération (1944)

Mis en place après la guerre de 1914-1918, au début des années 1920,
il était sur le parvis devant le portail de l'église.
Le soir du 13 juin 1944 des bombes sont tombées sur l'église et autour,
le vieux calvaire de pierre est resté debout.

Le monument aux morts devant l'église était renversé et endommagé,
le socle massif avec des éclats et la stèle cassée sur la hauteur.

Il n'était pas récupérable.

Le granit restant aurait été acheté ou récupéré ? et serait le monument
aux morts de FERVACHES village situé au nord de TESSY-sur-Vire.

Après avoir été scié sur l'épaisseur des côtés, il porte les noms des morts
de ce village.

Les renseignements puisés d'un habitant résidant à Fervaches depuis de
nombreuses années sont précis et crédibles.

Aujourd'hui ce témoin Monsieur Senoir est âgé de 97 ans, il a connu
l'histoire du monument et m'a invité pour le rencontrer.

Il m'a confié qu'il serait heureux d'avoir une photo du monument
à Marigny autrefois - Ce qui a été fait.



Edt. Wendling
Marigny (Manche).
Le Monument aux Morts de la Guerre (1914-1918).

R. Potier



VIE ASSOCIATIVE

Les manifestations à venir.

Salle des fêtes de Lozon

Salle des fêtes Marigny

OCTOBRE 2019 :

Vendredi 25 : Assemblée générale de la Fête du Bois 20h30

Mardi 29 : Assemblée générale du comité des Fêtes de Marigny 20h30 salle de conseil municipal

Jeudi 31 : Bal des Petits Pieds organisé par l'office de tourisme de Saint-Lô Agglo . ☎ 02.14.29.00.17

NOVEMBRE 2019 :

Samedi 9 : Atelier cirque en famille organisé par Les Saltimbres inscriptionlessaltimbres@gmail.com

Lundi 11 : Loto organisé par le Fil D'Argent

Samedi 16 : soirée dansante organisée par L'A.C.C.M

☎ 02.33.55.13.58

Mercredi 20 : Loto organisé par les Anciens Combattants de Marigny ☎ 06.98.98.26.32 ou 02.33.55.15.36

Vendredi 22 : concours de belote organisé par le Club de L'Amitié de Marigny ☎ 06.70.97.61.07

Mercredi 27 : Loto organisé par les Anciens Combattants de Marigny ☎ 06.98.98.26.32 ou 02.33.55.15.36

DECEMBRE 2019 :

Mercredi 4 : Loto organisé par Marigny Je T'Aime ☎ 06.70.46.11.39 ou 06.37.03.18.98

Mercredi 18 : Loto organisé par les Anciens Combattants de Marigny ☎ 06.98.98.26.32 ou 02.33.55.15.36



Anniversaire de l'Armistice

lundi 11 novembre à Marigny

Programme de la cérémonie :

9h00: dépôt de bouquets sur les tombes militaires du cimetière

9h15 : rassemblement devant la mairie place Westport

9h30 : cérémonie au monument aux morts

10h00 : vin d'honneur à la salle des fêtes place Westport

Sainte-Barbe

Comme tous les ans les SAPEURS POMPIERS fêteront leur Sainte-Barbe, accompagnés de la Lyre Marignaise

Le Samedi 30 novembre

17h30 rassemblement au centre de secours

18h00 cérémonie religieuse

COLLECTE DE SANG

Vendredi 13 décembre 2019

A la salle des fêtes Place Westport

Marigny de 15h30 à 19h00



REPAS DANSANT AU PROFIT DU Téléthon

Vendredi 7 décembre à 20h

organisé par l'association danses vacances

à la salle des fêtes place Westport de Marigny

Réservations au 06.80.13.38.90

MARCHE DE NOEL

Dimanche 8 Décembre

Organisé par L'APE du Collège Jean Monnet de 10h à 18h

à la salle des fêtes place Westport de Marigny

venue du **Père Noël** vers 11h et 16h.

Contact : 02.33.06.01.97

SPECTACLE organisé par l'UCAM

Dimanche 15 décembre à 14h30

Suivi de l'arrivée du père Noël et

d'un goûter offert par les commerçants

Retrouvez tous les renseignements sur les associations sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

VIE LOCALE

Zoom sur un de nos commerçants

La Fée du Bien-Etre

Elle s'appelle Laetitia. Dans son salon lumineux et joliment décoré, très cosy, elle vous accueille d'un sourire très chaleureux. Tout de suite, on est dans l'ambiance pour un moment de détente et de... Bien-Etre.

Originaire de Saint-Lô, Laetitia Jouan est arrivée fin mai à Marigny-le-Lozon. Après une formation CAP puis BTS en esthétique, elle a travaillé dans un salon de beauté à Saint-Lô.

Forte de 6 ans d'expérience, elle se sent prête à voler de ses propres ailes : une opportunité se présente alors à Marigny où elle avait d'ailleurs fait son stage de formation chez Audrey Lemerre, le salon s'appelait alors Séréna. La clientèle, tous âges confondus est déjà au rendez-vous.

Tous nos vœux de réussite à Laetitia !

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19h, 18h le jeudi, 16h le samedi et fermeture hebdomadaire le mardi.

Contact : 02 33 55 96 63 21 place Westport Marigny



LES SERVICES DANS LA COMMUNE

Permanence de Mme Adèle HOMMET-LELIEVRE

Conseillère Départementale : le mercredi SUR RDV
adele.hommet-lielievre@manche.fr **06.31.40.21.29**

GENDARMERIE St Jean De Daye **02.33.72.50.20**

Du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h
Et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

TRESORERIE **02.33.55.15.10**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h30.

LA POSTE **02.33.77.55.00**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h30.

CRECHE **02.33.06.12.37**

ACCUEIL DE LOISIRS **02.33.72.23.98**

Pôle enfance

R.E.P.A.M (relais Enfants **02.33.05.23.84**

Parents assistants maternelles)

Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30

MAISON DES JEUNES **06.37.03.18.98**

Mercredi et samedi 14h à 18h et pendant les petites vacances scolaires.

ECOLE JULIEN BODIN **02.33.55.15.93**

ECOLE NOTRE DAME **02.33.55.49.94**

COLLEGE JEAN MONNET **02.33.55.19.86**

MARIGNY TOURISME

02.33.55.08.13

Chalet place Westport

BIBLIOTHEQUE

02.33.56.81.29

Lundi 16h30 à 17h30, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi 16h30 à 17h30, samedi 10h30 à 12h.

ASSISTANTE SOCIALE

02.33.77.28.93

Tous les jeudis de 14h à 17h à la mairie
Sur rendez-vous

C.L.I.C

02.33.06.04.71

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

A.D.M.R

06.65.11.04.10

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45
à l'ancienne Communauté de Communes.

MAISON DE RETRAITE

02.33.77.14.77

SAUR

02.50.72.40.00

C.D.H.A.T

02.33.75.64.24

Mardi 19 novembre de 9h30 à 12h30 à la mairie.

MISSION LOCALE

02.33.57.17.17

Sur rendez-vous à la mairie le lundi matin

C.D.R.P

02.33.55.34.30

DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h
samedi 9h-12h 14h-18h.